

Bilan simplifié de la section HERAULT pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	13628	13628
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	7179	10731
actif financier	0	0	0	0	Résultat	406	-3552
					Total(1)	21213	20807
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	21213		21213	20807	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	21213	0	21213	20807	total(1+2+3+4+5)	21213	20807

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	7743	14772	Produits d'exploitation(1)	8111	11181
achats	213	549	Cotisations	5640	5789
autres charges externes	0	0	Subventions	0	0
autres services extérieurs	4606	5848	Autres produits	0	4779
Impôts et taxes	59	0	Transfert de charges	2471	613
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2864	8375			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	38	39
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	7743	14772	total(1+2+3+4)	8148	11220
Solde créditeur:Excedent	406		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de HERAULT **Exercice clos au 31 décembre 2022**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 21 213 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un bénéfice de 406 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
 - 1 employée : secrétaire départementale adjointe
 - 1 cadre : secrétaire départemental

Bilan des ressources de la section HERAULT pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	5 639,87 €
Reversement de cotisations.....	2 049,41 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers percus.....	37,58 €
Total des ressources.....	3 628,04 €